

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 357-CX-1564

concernant l'engagement d'une bibliothécaire au Service de la bibliothèque à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-septième réunion tenue le lundi 11 juin 2012 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de bibliothécaire au Service de la bibliothèque à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Isabelle Camiré, à titre de bibliothécaire au Service de la bibliothèque à Gatineau, et ce, à compter du 12 juin 2012;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Isabelle Camiré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 357-CX-1565

concernant l'engagement d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-septième réunion tenue le lundi 11 juin 2012 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Jean-François Guillotte Marion, à titre de technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau, et ce, à compter du 12 juin 2012;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Jean-François Guillotte Marion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 357-CX-1566

concernant l'engagement d'une technicienne en administration au Service des finances à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-septième réunion tenue le lundi 11 juin 2012 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de technicienne ou technicien en administration au Service des finances à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Laure Bleau-Prégent, à titre de technicienne en administration au Service des finances à Gatineau, et ce, à compter du 12 juin 2012;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Laure Bleau-Prégent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 357-CX-1567

concernant l'engagement d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-septième réunion tenue le lundi 11 juin 2012 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de technicienne ou technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Michel Lavergne,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur François Charette Nguyen, à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau, et ce, à compter du 1^{er} août 2012;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur François Charette Nguyen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 357-CX-1568

concernant l'adjudication du contrat de services de travaux de peinture sur demande aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-septième réunion tenue le lundi 11 juin 2012 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) du 11 mai 2012 au 30 mai 2012;

ATTENDU l'analyse et la recommandation du Service des terrains et bâtiments et de la Division approvisionnements de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que l'entreprise « Les peintures modernes » a soumis le meilleur prix;

ATTENDU la politique d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de services de travaux de peinture sur demande aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault à l'entreprise « Les peintures modernes » au montant approximatif de 237 745 \$ (montant avant les taxes). La période du contrat est de deux (2) ans et dix (10) mois, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 avril 2015, avec la possibilité de reconduire le contrat pour deux périodes supplémentaires d'une année avec l'accord des deux parties;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 357-CX-1569

concernant l'octroi d'un contrat de construction pour l'aménagement de nouveaux locaux au campus de Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-septième réunion tenue le lundi 11 juin 2012 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'augmentation de la clientèle et des effectifs au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le *système électronique d'appel d'offres (SÉAO)* du 7 mai 2012 au 28 mai 2012;

ATTENDU l'étude des soumissions par le Service des terrains et bâtiments et la division des approvisionnements de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que l'entreprise Construction Michel Labbé a soumis le meilleur prix;

ATTENDU la politique d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de construction pour l'aménagement de nouveaux locaux au campus de Saint-Jérôme à l'entreprise Construction Michel Labbé au montant de 128 843 \$ (montant avant les taxes);

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général